

Qualité du bois :

Le bois de sapin est un matériau vivant qui ne cesse de travailler. Il peut présenter certaines déformations (bois légèrement voilé ou gondolé) ou imperfections : fentes, noeuds tombant, poches de résine. Ceci est normal et ne change en rien la longévité de votre abri.

Pour les abris à emboîtement, veuillez noter que les planches ont toujours une belle face qui doit être positionnée à l'extérieur de l'abri. La face cachée peut présenter certains défauts de rabotage, écorce, fentes...

Traitement du bois :

Le bois utilisé étant « naturel » il est indispensable de le traiter avant le montage de l'abri. Cette étape est indispensable, car elle assurera une bonne protection au bois contre les intempéries, les champignons et les insectes.

Traitement recommandé par le fabriquant :

- 1 couche de produit insecticide et fongicide: type Xylophène (évite l'installation d'insectes et développement de champignons)
- 1 couche de lasure sur la face intérieure du bois
- 2 couches de lasure sur la face extérieure du bois

Pour traiter l'intégralité de la surface du bois (bords compris), le traitement doit être fait avant le montage de l'abri. N'hésitez pas à renouveler cette opération après quelques années si vous constatez une certaine usure du bois.

Réception de l'abri :

Stockez votre colis dans un endroit sec et ventilé, à l'abri du soleil et des intempéries (emballage non hermétique). Procédez au montage dans un délai minimum après réception du produit. Comptez les pièces sans attente. Tout manquement doit être signalé dans les 10 jours suivant la livraison.